



Amitié et Partage : de belles aventures humaines !

Après ces deux années perturbées par la pandémie (annulation de la plupart des animations annuelles, des séjours d'été 2020 et des séjours d'hiver 2021), l'association reprend de plus belle ses activités, pour le plus grand plaisir des enfants et des jeunes !



En effet, après l'ouverture des inscriptions début avril, les trois séjours d'été 2022 font le plein pour environ 120 participants. Les plus jeunes partent en Vendée du 9 au 15 juillet, les 6^e/5^e à La Vernaz (Haute-Savoie) du 16 au 29 juillet, les 4^e/3^e/2^{ndes} à La Vernaz du 31 juillet au 13 août.

PETIT RAPPEL HISTORIQUE

Issue des Clubs « Perlins et Fripounets », une première association « Des Amis de l'Enfance » est créée en 1974 par Gérard Bausson (abbé à Saint-Lormel de 1974 à 2003). Avant la naissance d'AMITIÉ ET PARTAGE en 1984. Se définissant comme une association d'éducation populaire, et non uniquement comme un orga-

nisme de séjours de vacances, elle compte aujourd'hui environ 300 adhérents du territoire de Saint-Lormel-Plancoët, plus largement du pays de Dinan agglomération, et parfois d'ailleurs.

Faire partager des tranches de vie simples autour du « vivre ensemble » à tous ceux qui viennent vers elle est, depuis son origine, la droite ligne de l'association. Les bénévoles s'y appliquent en organisant des temps forts, tout au long de l'année, pour des jeunes de 8 à 16 ans et des séjours de vacances en hiver et en été. Tous les moments partagés ont pour objectif d'offrir des temps de loisirs et de rencontres enrichissants. Les séjours se veulent être des temps de vacances et de découvertes,

faits de temps festifs, de détente, de partage et aussi d'apprentissages.

Cette dynamique est entretenue grâce au bénévolat, qui reste le fer de lance de l'association.

« Notre rôle est de conduire le jeune vers une autonomie progressive avec la découverte de sa personnalité et de sa responsabilité, à travers des activités adaptées, saines et éducatives, et en toute sécurité. Le partage est une valeur essentielle qu'il nous importe d'inculquer. Il concrétise d'autres valeurs telles que la solidarité, la tolérance et le respect des différences. L'important est de faire prendre conscience au jeune de ses ressources et de ses capacités à donner et à recevoir » (un bénévole)

Depuis sa fondation, plusieurs milliers de jeunes sont passés par Amitié et Partage. Certains sont partis, beaucoup y reviennent, soit pour y inscrire leurs enfants, soit comme bénévoles.

ANIMATIONS ET SÉJOURS

Les animations et séjours s'organisent pour 3 groupes d'âge : CE2/CM1/CM2 - 6^e/5^e

www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
mairie.st.lormel@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

Tous les matins, du lundi au samedi, de 9h à 12h et le jeudi soir de 16h à 18h.

Numéro d'appel d'urgence CCAS en dehors des heures d'ouverture du standard (9 h-12h & 14 h-17h30) au 06 74 65 55 64

Imprimeur Gérant :

René BOUAN

Ont participé à la réalisation :

William AUBIN ,
René BOUAN,
Deborah LE DREF,
Catherine SORGNIARD,
Josiane ROBISSOUT ,
Thomas SCHMITT

Création et mise en page :

Cocktail Graphic
22130 Saint-Lormel
www.cocktail-graphic.com



- 4^e/3^e/2^{ndes}. Ils se réunissent autour d'animations ponctuelles dans l'année, généralement lors d'un week-end de vacances scolaires : sorties patinoire, bowling, laser game, voile, parc de loisirs... ou animations sur site.

La Vernaz (Haute-Savoie) et Carpentras (Vaucluse) sont des destinations emblématiques depuis une quarantaine d'années. Alternativement, une année sur deux, s'y organisent les colos d'été des 6^e/5^e et des 4^e/3^e/2^{ndes}. La Vernaz est également la destination des séjours de ski, tous les ans, pendant les vacances d'hiver. Le lieu de camp des plus jeunes, moins éloigné, varie tous les ans (Vendée, Maine-et-Loire, Normandie...). L'association tient à maintenir l'hébergement des séjours d'été sous tentes.

TÉMOIGNAGES :

L'année de l'association est rythmée par les sorties et les séjours de vacances. Tout cela est possible grâce aux animateurs et aux bénévoles qui se dévouent à l'organisation et au bon déroulement de ces activités. Chaque personne a un par-

cours unique au sein de l'association, des jeunes partent tous les ans et se retrouvent chaque année en colo, certains ne partent qu'une fois quand d'autres reviennent comme animateurs avec l'envie de faire vivre les mêmes aventures qu'eux. Parfois les animateurs viennent d'ailleurs et repartent tous les ans car tombés sous le charme des colos "Amitié et Partage"! Tous ces parcours se croisent, et que l'on soit parti une seule fois ou que l'on parte chaque année avec "A&P", on en sort changé, on grandit et on repart avec des souvenirs plein la tête.

C'est en tout cas ce que nous ont confié Clara, Jeanne, Louise et Adeline, qui partent depuis des années avec l'association en tant que jeunes, mais également en tant qu'animatrices pour les deux dernières.

Clara est en 3^e, elle part avec Amitié et Partage depuis le CE2 et n'a jamais raté une colo (sauf celles annulées pour cause de covid, nous précise-t-elle en rigolant). Sa motivation pour partir chaque année c'est principalement les activités que l'on ne fait pas en famille. Les séjours proposent des activités qui changent de l'ordinaire, c'est vivre ou faire vivre des sensations inédites et parfois insolites, que l'on n'aurait pas fait en dehors de cette occasion. Par ailleurs, à la question de l'activité préférée en séjour, c'est majoritairement des activités insolites que l'association affectionne de mettre en valeur, qui sont ressorties, comme le canyoning, le rafting ou encore la spéléologie. Mais également des activités intemporelles qu'on retrouve à chaque séjour, comme la randonnée-bivouac au Mont Ventoux ou encore la traditionnelle boum d'Amitié

et Partage. C'est un moment particulier affectionné des jeunes comme des animateurs car il symbolise beaucoup de choses, ce soir-là c'est l'effervescence sur le camp, c'est une ambiance particulière car ça annonce la fin du séjour dans la bonne humeur et marque une cohésion de groupe, c'est aussi l'occasion pour quelques couples de se former.

Pour **Adeline**, la diversité des activités est également une motivation, mais pas que : les nouvelles rencontres, l'ambiance de la colo ainsi que les valeurs inculquées sont des moteurs pour inciter les jeunes à repartir. Pour elle, Amitié et Partage représente une grande famille de tous âges. Elle a voulu devenir animatrice pour continuer de partir en colonie de vacances mais surtout pour pouvoir transmettre à son tour les valeurs inculquées par l'association.

Jeanne, elle, est dans l'entre deux, elle est partie en tant que jeune et se prépare à faire son premier été en tant qu'animatrice. Elle partage ce point de vue et ajoute que la bonne entente générale, que ce soit au sein de l'équipe d'animation, entre les jeunes, entre les bénévoles ou encore chaque groupe entre eux, participe à l'envie de continuer de s'investir dans l'association.

Les colonies de vacances aident les jeunes à tisser des liens, des amitiés qui perdurent, certains se retrouvent tous les étés et reprennent leurs amitiés là où elles étaient restées l'année précédente. D'autres restent amis au-delà du cadre de l'association.

Ainsi, Jeanne témoigne : "Le lien gardé ici, est pour moi important et une ressource pour de nouvelles amitiés importantes pour notre âge. Grâce à mon temps passé là-bas, j'ai pu faire des rencontres

qui n'auraient peut-être pas marché en dehors de l'ambiance du camp. L'équipe qui nous accompagnait a réussi à nous faire tous se découvrir de différentes manières. Malgré les différences entre nous, les animateurs ont pu nous montrer que nous pouvions tous nous entendre à notre façon". Louise et Adeline confirment que les séjours jouent un grand rôle dans la création d'amitiés et de liens forts qu'on ne retrouve pas ailleurs, les colonies de vacances sont des rencontres humaines que l'on soit jeune, animateur ou bénévole. Ainsi, "Amitié et Partage" c'est bien plus qu'un organisme de colonie de vacances, c'est une aventure humaine où règne une ambiance familiale et bon enfant. Si l'aventure "Amitié et Partage" vous tente, n'hésitez plus et venez nous rejoindre, enfants, animateurs ou bénévoles... On vous attend !

Noémie avec la participation de Louise, Adeline, Clara, Jeanne.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ QUI A AVALÉ NOTRE POISSON D'AVRIL ?



Les brèves du conseil municipal du 1^{er} avril parues dans le précédent réveil à propos du nouveau projet de la rénovation/restructuration de la salle polyvalente était un canular, nous n'avons pas pour projet d'édifier un immeuble de 4 ou 5 étages par contre la rénovation de la salle polyvalente est toujours d'actualité (voir les brèves du Conseil).

COMPOSITION DU CONSEIL

D' ADMINISTRATION :

- Guylaine Mélec (présidente)
- Nathalie Rohan (trésorière)
- Madeleine Letonturier (secrétaire)
- Céline Hamon (secrétaire adjointe)
- Hubert Chartier (chauffeur)
- Michel Vacher (chauffeur)
- Pauline Douzamy (directrice de séjours)
- Anaïde Guingouain (directrice de séjours)
- Isabelle Sorgniard (directrice de séjours)
- Noémie Lerin (directrice adjointe de séjours)
- Benoit Leclerc (directeur de séjour)

- Viviane Lemarchand
- Philippe Auffray

INFOS UTILES :

- **Site web :**
www.amitieetpartage.org
- **Adhésion :** 5€/personne (du 1^{er} septembre au 31 août).
- **Informations et contacts :**
Les adhérents reçoivent par mail l'actualité de l'association et les informations concernant animations et séjours.
- **Adresse mail :**
amitie.partage@yahoo.fr
- **Téléphones :**
Guylaine Mélec : 06 13 46 03 22
Nathalie Rohan : 06 70 04 26 02
Céline Hamon : 06 09 48 89 48

INVITATION

« Retrouvailles printanières » de l'équipe municipale

le samedi 7 mai 2022 à 18h30 à la salle polyvalente

Il y a maintenant bientôt 2 ans que le conseil municipal actuel est en place et travaille quotidiennement au bon fonctionnement des services municipaux et à la réalisation de grands projets (restructuration de la salle polyvalente, futur lotissement communal).

Nous restons une équipe soudée et enthousiaste. Notre seule frustration est de ne pas avoir pu depuis notre élection réunir la population autour d'une manifestation conviviale pour vous informer directement de l'état d'avancement de nos projets, échanger avec vous et tout simplement discuter autour d'un verre de l'amitié.

Même si la crise sanitaire n'est pas terminée, le contexte actuel nous paraît permettre d'organiser ce que nous avons choisi d'appeler des « retrouvailles printanières ».

Alors venez nombreux pour ce moment de convivialité.

Une invitation a été glissée dans toutes les boîtes aux lettres. Si des oublis ont été commis veuillez ne pas nous en tenir rigueur.



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

DU 8
AVRIL
2022

Étaient présents :

AILLET Louis,
AUBIN William,
BOUAN Chantal,
BOUAN René,
DAUNAY Loïc,
LEBORGNE Régine,
MENIER Mireille,
NEUTE Françoise,
PLESTAN Sylvaine,
PORCHER Aurélie,
RAULT Philippe,
ROBISSOUT Josiane,
SORGNIARD Catherine
SUIRE Thierry.

Absents excusés :

SCHMITT Thomas

• Restructuration salle polyvalente / mairie : validation de la mission de maitrise d'œuvre

Le 18 décembre 2021, la commune a lancé un marché de mission de maîtrise d'œuvre concernant la restructuration de la salle polyvalente et de la mairie. 4 cabinets d'architectes ont été retenus le 15 février 2022 pour la phase 2 (Analyse du contexte, conception du projet et suivi de chantier). À la suite des auditions des 4 candidats le mardi 29 mars 2022, la commission d'examen des offres, avec l'aide des services de l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) et du CAUE (Conseil d'Architectures, Urbanisme et Environnement), a classé le cabinet BRA (Bureau Réflexion Architecture) de Rennes à la première place au

vu de deux critères : prix de la prestation et valeur technique. Le montant des honoraires prévus par le cabinet BRA sur ce projet est de 123 189,63 € HT (Analyse du contexte, conception du projet et suivi de chantier).

Le Conseil Municipal valide le choix de la commission du 29 mars 2022 et sélectionne le cabinet d'architectes BRA (Rennes) pour mener la mission de maîtrise d'œuvre du projet de restructuration de la salle polyvalente et de la mairie.

• Vote des taux communaux 2022

> Pour rappel, l'impôt foncier est calculé à partir de bases fixées par l'État sur la valeur du bâti et du non-bâti. Compte tenu de l'augmentation de ces bases par

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ VIRUS DE L'INFLUENZA AVIAIRE

Face à la diffusion rapide du virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) dans la région voisine des Pays de la Loire, les services de l'État et les professionnels agricoles bretons invitent les particuliers détenteurs de volailles à la plus grande vigilance et au respect des mesures de biosécurité. Les « petits détenteurs » sont invités à se déclarer via le lien suivant : https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/de-marches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-la-detention-de-volailles?id_ru-brique=55

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : www.saint-lormel.fr

Les brèves du Conseil Municipal du 8 avril 2022 (suite)

l'État, cette taxe amènera un produit de + 11 673 € par rapport à 2021. Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition de 2021 pour l'année 2022, soit :

• FONCIER BÂTI

35,08 % (commune : 15,55%
+ département : 19,53 %)

• FONCIER NON BÂTI

63,66 %

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **UKRAINE - APPEL
À LA SOLIDARITÉ :**

**Merci à tous pour les dons
apportés à la mairie.**

*L'ensemble de notre belle
collecte a été remis à la
Protection Civile.*

→ **COMICE
AGRICOLE :**

*Cette année la commune
recevra le comice agricole.*

**Il aura lieu le 3 septembre
2022 - face aux Villes Joies
- route de St Cast.**

→ **RESTOS
DU CŒUR DE
MATIGNON :
CAMPAGNE D'ÉTÉ**

**Les Restos ont entamé
la saison d'été à compter
du 31 mars jusqu'au 3
novembre 2022.**

*Les distributions de cette
nouvelle saison ont lieu
toutes les 2 semaines, le
jeudi matin de 9h à 11h15.*

• BUDGET COMMUNAL 2022

Petit rappel : D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses. Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'auto-financement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité. À noter : les collectivités ne récupèrent la TVA que sur les dépenses d'investissement et ce au bout de 2 ans.

1 - le compte Administratif 2021 (que l'on pourrait appeler bilan 2021)

Après vérification des écritures, le conseil municipal approuve le Compte de Gestion du budget communal pour l'exercice 2021 et le déclare en conformité avec le compte administratif 2021 dressé



par l'ordonnateur. Ce compte s'établit comme suit :

• Section de Fonctionnement

Dépenses 580 274,12 €
Recettes 760 529,58 €

• Soit un EXCÉDENT

de 180 255,46 €
Avec Affectation
résultat 2020

de 98 268,73 €

• Soit un EXCÉDENT TOTAL de fonctionnement de

..... 278 524,19 €

• Section d'investissement

Dépenses 235 561,57 €
Recettes : 297 423,47 €

Soit un excédent

de 61 861,90 €

Avec excédent 2020 de
79 179,20 €

Soit un EXCÉDENT TOTAL de 141 041,10 €

• Reste à réaliser 2021

Dépenses 59 350,70 €
Recettes 0 €

Soit un déficit

de 59 350,70 €

• Soit un EXCÉDENT TOTAL d'investissement

de : 81 690,40 €

2 - Affectation des résultats 2021

Après adoption du Compte Administratif, le conseil municipal affecte les résultats au

profit du Budget Primitif 2022, à savoir :

• Recettes
de fonctionnement
..... 158 524,19 €
• Recettes d'investissement
..... 120 000,00 €
Total 278 524,19 €

3 - Budget primitif 2022 (que l'on pourrait appeler budget prévisionnel)

Rappel : Le budget primitif est tout d'abord voté et énonce aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année. Mais en cours d'année, des budgets supplémentaires ou rectificatifs peuvent être nécessaires, afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte (loi du 2 mars 1982) et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Après présentation, le conseil municipal adopte le budget primitif suivant pour l'année 2022 :

Section de Fonctionnement

Équilibre dépenses
et recettes : 926 312,76 €

Section d'investissement

Équilibre dépenses et recettes: ...1 060 495,75 €

4 - Quelques chiffres sur la santé financière de la commune :

> Encours de dette par habitant :

- 2021 = 140 €
- 2020 = 221 €
- 2018 = 394 €
- 2014 = 649 €

> Capacité d'autofinancement par habitant :

- 2021 = 190 614 €
soit 212 €/habitant
- 2020 = 218 972 €
soit 250 €/habitant
- 2018 = 169 599 €
soit 190 €/habitant
- 2014 = 126 219 €
soit 139 €/habitant

La séance est levée à 20h44.

• Prochain conseil municipal :

Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : www.saint-lormel.fr et est disponible en mairie ■

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ LA TROUP'ECOLE DE PLANCOËT A 20 ANS !

La Troup' Ecole vous propose 2 spectacles :

Un spectacle musical "Charlotte et Benny" et une pièce de théâtre : "Antigone" - Jean Anouilh

Mise en scène :

Marie Hélène Janin

Production : Les Feux de l'Harmattan / Dinan Agglomération soutenue par le département des Côtes d'Armor.

→ PORTES OUVERTES LE DIAPASON :

L'école de musique organise des journées PORTES OUVERTES :

PLANCOËT

Mercredi 1^{er} juin de 9 h à 18 h, Jeudi 2 juin de 16 h 45 à 19 h et Vendredi 3 juin de 15 h 30 à 20 h

PLELAN-LE-PETIT

Mercredi 1^{er} juin de 9h30 à 12 h

Jeudi 2 juin de 16 h 45 à 20 h

Vendredi 3 juin de 17 h à 20 h 30

Vous y découvrirez toutes les disciplines proposées ainsi que leurs professeurs et le fonctionnement de l'école de musique « LE DIAPASON ».

Nous espérons vous y retrouver nombreux !

La période d'inscription sera ouverte du 1^{er} juin au 21 juin 2022.

Vous pouvez nous contacter au 06 32 68 20 11 ou 07 63 60 23 90.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022 :

1^{er} tour : dimanche 12 juin - 2^e tour : dimanche 19 juin



Après le président de la République, le Parlement. Moins de deux mois après l'élection présidentielle seront organisées les élections législatives. Les Français sont appelés à renouveler l'Assemblée nationale pour les cinq prochaines années.

Les 12 et 19 juin 2022, les sièges des 577 députés seront tous à pourvoir. Les Français

sont appelés à élire un parlementaire dans chaque circonscription, qui aura pour mission d'élaborer et de voter les textes de loi.

Rappel : Votre inscription sur les listes électorales est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Pour voter lors de ces élections législatives 2022, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale avec le téléservice jusqu'au 4 mai ou avec le formulaire papier jusqu'au 6 mai.

Vous pouvez vérifier votre situation électorale (inscription, radiation) sur le site suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Attention ! pour demander comme pour résilier une procuration le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée demeure indispensable.

Pour tout renseignement, suivez le lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

FAIRE LA FÊTE ! : En mai, fais ce qu'il te plaît » Ça tombe bien, on a envie de se retrouver et même de faire la fête ! Fêtes des Mères, Fête des voisins.... Toutes les occasions sont bonnes !

Le 20 mai, La fête des voisins : A l'origine de cette fête, un triste événement survenu en 1999 : la découverte, chez elle, d'une femme âgée décédée dans l'isolement le plus total. Atanase Périfan, élu municipal du XVII^e arrondissement de Paris, décide alors qu'il faut encourager les gens d'un même quartier à se connaître. La fête des voisins est née. Et depuis sa création, son succès ne fait que croître. N'hésitez pas à fêter votre voisinage ! En mai ou à tout autre moment.



ZOOM sur l'emploi et la formation

Avec la Région Bretagne, Dinan Agglomération, l'armée... Découvrez toutes les opportunités offertes par notre territoire.



VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI, UNE FORMATION ? LA RÉGION BRETAGNE VOUS ACCOMPAGNE.

27 000 places de formation, financées par la Région, disponibles partout en Bretagne, quelles que soient votre qualification et expérience.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les nouvelles inscriptions à l'école pour l'année 2022-2023 se font en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

Des formations adaptées à vos besoins.

Pour vous permettre une insertion ou une évolution professionnelle durable, la Région Bretagne finance plus de 27 000 parcours de formation, adaptés à vos besoins et votre situation. Accessible partout en Bretagne pour les personnes en recherche d'emploi, l'offre de formation se décline en 2 gammes :

- PREPA : Parcours de 3 à 6 mois pour élaborer son projet professionnel ou acquérir des compétences-clés.
- QUALIF : Formations qualifiantes pour accéder à un métier dans les secteurs qui recrutent en Bretagne.

Des coups de pouce à la formation.

En complément du financement de la formation, vous pouvez bénéficier (sous conditions) d'aides de la Région pour faciliter votre accès à la formation ou à l'emploi :

- Une aide financière de 390 € à 930 € par mois ou une bourse d'études.
- Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
- Un soutien à la mobilité (aide au permis de conduire, tarifs préférentiels sur le réseau de transport régional BreizhGo) et à l'équipement informatique.

Informations et contacts :

Nos équipes vous répondent du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ou sur bretagne.bzh/formation-emploi

DÉFI MÉTIERS.

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un évènement tout public à destination des résidents de l'agglomération de Dinan, les jeunes en recherche d'orientation, les personnes à la recherche d'un emploi ou les salariés en reconversion, pour découvrir les métiers proches de chez eux.

Défi Métiers est une journée organisée par la Cité des Métiers des Côtes d'Armor, durant laquelle des participants découvriront les entreprises locales, en petits groupes. Dans l'agglomération de Dinan, c'est la zone de Pleslin-Trigavou qui a été retenue pour cette première édition.

À travers des visites spon-

tanées, les participants iront à la rencontre des entreprises pour y recueillir des informations sur les métiers exercés, sur le fonctionnement de ces entreprises, et sur les éventuelles opportunités d'emploi.

Programme et dates clés :

- Mardi 3 mai de 9h30 à 16h30 : préparation. (faire connaissance, identifier les zones et les entreprises ciblées, s'entraîner à se présenter en entreprise).
- Jeudi 5 mai de 9h30 à 16h30 : journée de visites des entreprises.
- Jeudi 12 mai de 9h30 à 12h : bilan.

Plus d'infos :

<https://citedesmetiers22.fr/une-journee-pour-decouvrir-un-maximum-de-metiers-pres-de-chez-vous/>

L'inscription se fait auprès de la Cité des Métiers des Côtes d'Armor : 02 96 76 51 51 ou contact@citedesmetiers22.fr





PARTICULIER EMPLOI

L'emploi à domicile pour tous

1^{er} janvier 2022 : Une nouvelle convention collective pour l'emploi à domicile.

Assistants Maternels et Parents Employeurs Informez-vous gratuitement :

Doit-on rédiger un contrat de travail ? Comment calculer la mensualisation ? Quel est le montant de l'indemnité d'entretien ? Quelles sont les nouveautés apportées par la nouvelle convention collective ? À Dinan Agglomération, 8 Bd Simone Veil, 22100 DINAN le mardi 24 mai 2022 de 20h00 à 22h00

Renseignements et inscriptions :

rpe.dinan@dinan-agglomeration.fr
02 96 87 52 78

RECRUTEMENT DANS LES FORCES ARMÉES

L'armée recrute des femmes et des hommes âgés de 16 à 30 ans dans plus de 10 métiers de niveau 3^e à bac +5.

4 000 postes sont à pourvoir dans la marine nationale, 4 000 également dans l'armée de l'air et de l'espace et 16 000 dans l'armée de terre.

Des préparations militaires sont aussi proposées afin de découvrir le milieu militaire dans ces trois armées. Elles se font sur différents formats : imprégnation d'une à deux semaines (pour l'armée de terre et l'armée de l'air et de l'espace) ou un samedi sur deux pendant l'année scolaire pour la marine nationale, ces préparations peuvent valider

la MIG à l'issue du SNU. Des informations complémentaires se trouvent sur les 3 sites suivants :

- lamarinerecrute.fr
- sengager.fr
- deveniraviateur.fr

Il est possible de s'entretenir avec une ou un conseiller en recrutement sur RDV au :

- Centre d'Informations et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA)

Esplanade Georges Pompidou à Saint-Brieuc

Du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 15h

Tél. : 02 96 01 58 08

- Mais aussi lors de permanences : DINAN : Mission Locale - 5 rue Gambetta - 4^e mercredi du mois de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30.



LES INFOS DE LA MAIRIE

→ CALENDRIER DES PERMANENCES DU MÉDIATEUR DE JUSTICE :

Pour tout problème de droit privé, le médiateur de justice peut vous aider.

Une fois par mois il tient une permanence sur rendez-vous de 9 h à 11 h 30 dans différentes mairies :

Mardi 10 mai en la mairie de Plancoët.

↓ BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en MAI 2006 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).

DÉMARCHE :

En ligne : Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir.

Sur place : En mairie.

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ; Livret de famille. A savoir : il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

INSEE : ENQUÊTE STATISTIQUE SUR L'AUTONOMIE



La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du Ministère des Solidarités et de la Santé, en partenariat avec l'Institut national de la statistique sur l'autonomie des personnes résidant en France, avec un volet complémentaire sur les conditions de vie de leurs proches aidants.

Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (CNIS). Un échantillon de personnes a été sélectionné aléatoirement parmi les personnes ayant répondu à l'enquête Vie Quotidienne et Santé 2021. Parmi ces personnes, certaines d'entre elles se situent sur la commune.

L'enquête est effectuée par un enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte officielle. Compte tenu du contexte sanitaire, nos enquêteurs continuent à respecter les gestes barrières et à porter le masque si l'enquêté le souhaite.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.



VIE COMMUNALE : **associations et entreprises**

DES NOUVELLES ACTIVITÉS :

• **Carole BOUAN** **Sophrologue et** **bien-être énergétique**

Le bouillon,
22130 SAINT LORMEL
Tél. : 06.75.29.25.22

• **L'atelier de SAMUEL :** **nouveau garage** **automobile**



Samuel Chauvière et Cathy
Labbé proposent de la
mécanique générale
automobile toutes marques
6 la maison neuve,
22130 SAINT LORMEL

Tél. : 02 96 84 11 24
contact@atelierdesamuel.fr
Horaires :

Lundi 14h - 18h30
Du mardi au vendredi : 8h -
12h30 et 14h - 18h30
Samedi : 8h30 - 12h

ANCIENS COMBATTANTS :

• **Commémoration de** **l'Armistice du 8 mai 1945** **Le Dimanche 8 mai 2022 :**

11h15 : RDV place de l'église
11h30 : Monument aux Morts,
dépôt de gerbe, minute de silence,
discours.

12h : Vin d'honneur offert par la
municipalité à la salle polyvalente.

AMICALE LAIQUE DES PARENTS d'ELEVES :

La journée du 9 Avril a été
un succès ! Les enfants ont
défilé autour de l'église puis
de la mairie de Créhen avant
de profiter de bons gâteaux
préparés par les parents
bénévoles.... Tout ça en
musique à la salle polyvalente
de Créhen.

Même si nous avons dû
annuler le repas sur place
par manque de commandes,
nous avons tout de même
pu délivrer plus de quatre-
vingt-dix repas à emporter.
L'Amicale remercie toutes
les personnes qui ont passé
commandes, et toutes
celles sans qui cette journée
n'aurait pas pu avoir lieu : les
parents bénévoles qui ont
aidé à la cuisine, à la confec-
tion des gâteaux, la Mairie
de Créhen pour toutes les
autorisations délivrées et
l'accès à la salle polyvalente
et à sa cuisine...

• **OPÉRATION BENNE** **À FERRAILLE**

Pour vous aider à faire votre
ménage de printemps, une
benne à ferraille sera placée
du 6 au 20 Mai sur le parking
de l'église de Saint Lormel.

• **KERMESSE**

Enfin ! Après deux ans sans
kermesse, c'est avec un grand
plaisir que nous organiserons
la kermesse des écoles de
Saint Lormel et Créhen le
12 Juin, sur le stade de foot
de Saint Lormel. Réservez
d'ores et déjà votre journée,
nous vous reparlerons plus en
détail de cette journée festive
dans quelques semaines...

Programmation culturelle Plancoët Plélan

• **« Sœurs »** de Pascal Ram-
bert et Philippe Baronnet,
théâtre - Vendredi 6 mai
- 20h30 - L'embarcadère à
Plélan-le Petit.

• **« Ellis & Borsarello »**
avec l'Orchestre National de
Bretagne, musique - Vendredi
13 mai - 20h30 - Solenal à
Plancoët.

+ **d'Infos : 02 96 87 03 11**
(Théâtre des Jacobins) ou
02 96 84 00 57 (Office de
Tourisme de Plancoët) ou
sur
[http://saison-culturelle.](http://saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr/)
[dinan-agglomeration.fr/](http://saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr/)

COMITÉ DES FÊTES :

• **Randonnée :**

Le comité des fêtes organise
une randonnée pédestre le
14 mai 2022.

2 circuits sont proposés : 8km
et 15 km. RDV devant l'église
du bourg.

Inscription à partir de 14h.

Tarif : 3€/personne.

Collation à l'arrivée et à mi-par-
cours pour le circuit de 15km.

• **Vide grenier**

Le traditionnel Vide-grenier
aura lieu le jeudi 14 juillet. Les
inscriptions sont ouvertes.
Contactez le : 07 83 39 78 19

ATELIER VANNERIE : **L'atelier vannerie vient de** **terminer sa saison.**

Nous remercions la municipa-
lité et le comité des fêtes de
nous permettre de réaliser
cette activité. De belles créa-
tions ont été réalisées, nous
sommes vraiment contents.
23 personnes bien motivées,
avec pleins d'idées... et tout ça
dans le partage du savoir-faire
et de la bonne humeur !

Voici quelques photos en atten-
dant l'an prochain.

Agnès et Alfred

